



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2021

# FERMANVILLE



# SOMMAIRE



Edito du maire .....	3
Hommage à Francis .....	3
L'équipe municipale et commissions .....	4

## Vie municipale

Le conseil municipal .....	5
Urbanisme .....	5
Action sociale .....	5
Etat civil .....	5
Mairie et Covid .....	6

## Budget communal

Budget 2020 .....	6-7
-------------------	-----

## Vie culturelle

Animations culturelles.....	8-9
-----------------------------	-----

## L'école et le projet cirque

Le cirque .....	9
-----------------	---

## Travaux

Les chantiers 2020 .....	10
Travaux de l'Anse du Brick .....	10

## L'environnement

Fréval .....	11
La minute du naturaliste .....	12
Le sentier littoral .....	12
Par les chemins .....	12-13
Le brûlage des végétaux .....	13

## Communauté d'Agglomération du Cotentin

14-15

## La page historique

Anciens curés de Fermanville .....	16-17
------------------------------------	-------

## De nouveaux outils de communication

Communiquons toujours mieux ! .....	18
-------------------------------------	----

Tribune de la liste majoritaire .....	19
---------------------------------------	----

Tribune de la liste d'opposition .....	19
--	----

Vie associative .....	20-26
-----------------------	-------

Coordonnées des services au public .....	27
--	----

# EDITO DU MAIRE



Cette année 2020 a été une année comme nous n'en avons jamais vécu.

Une année marquée par la pandémie de la COVID 19.

La crise a démarré en mars 2020, en pleine période électorale des municipales.

Grâce à une organisation très rigoureuse, le scrutin a pu se dérouler sans difficulté majeure et vous vous êtes largement exprimés, comme toujours à Fermanville, le taux de participation a été supérieur à la moyenne nationale.

C'est ainsi que le 15 mars, une nouvelle équipe municipale a été élue, très largement renouvelée et je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Si le confinement qui nous a été imposé à compter du 17 mars a très fortement perturbé le début du mandat, il n'en demeure pas moins que l'équipe s'est mise au travail pour continuer à mener les actions déjà initiées et s'atteler à engager celles de demain. Les plus significatives concernent les travaux liés au transfert des services administratifs de la mairie dans l'ancien centre de loisirs qui vont démarrer cette année, les études d'aménagement du plateau sportif et de construction d'un nouvel atelier municipal qui sont en cours, la réflexion sur la mise en valeur du viaduc et du site dans son ensemble, menée en concertation avec le Conseil Départemental, le dossier de la carrière du Port Pignot. D'autres projets seront discutés prochainement en conseil municipal pour inscription au prochain budget.

Ce début de mandat n'a pas été un long fleuve tranquille, des obstacles n'ont pas manqué de surgir mais la volonté de la très grande majorité d'entre nous de vouloir travailler dans un esprit constructif pour le bien de tous, nous permet de surmonter ces difficultés.

Nous sommes élus pour 6 ans et nous mettrons ces années à profit pour faire vivre et prospérer notre commune.

Soyez assurés de notre détermination.

Cette pandémie bouleverse nos habitudes de vie mais nous rend plus solidaires encore. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires.

La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, une fois encore, sur l'engagement des bénévoles et tout particulièrement des personnes qui ont fabriqué des masques, des associations qui ont tout mis en œuvre pour maintenir coûte que coûte le lien social ; j'en veux pour exemple la création du marché de producteurs qui se tient chaque dimanche depuis le début de la crise, la bibliothèque qui a mis en place un service de drive, l'organisation de séances de cinéma en plein air etc... je les en remercie très vivement.

C'est en revanche à notre grand regret que nous avons été amenés à annuler certaines manifestations dont notre traditionnel feu d'artifice du mois d'Août, le repas des aînés ou le spectacle de Noël.

Je souhaite également en notre nom à tous, à saluer le dévouement des agents municipaux qui ont assuré leur mission de proximité et de service à la population : l'accueil a toujours été maintenu tout comme le portage des repas à domicile. Je félicite également les enseignants qui sont restés mobilisés pour assurer au plus fort de la crise l'accueil des enfants dans les meilleures conditions.

Je souhaite terminer cet édito sur une note d'espoir, l'espoir d'un printemps plus heureux où nous pourrions de nouveau nous projeter dans l'avenir et nous retrouver en toute convivialité.

Je vous souhaite à tous et tous ceux qui vous sont chers une belle année 2021, empreinte de bonheur et de joie.

Nicole Belliot Delacour

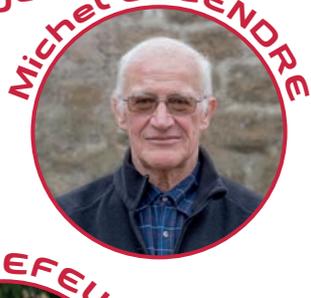
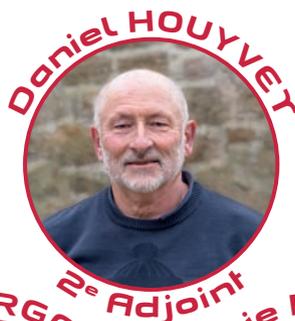
## Hommage à notre ami Francis Cathelineau, conseiller municipal de 2008 à 2019

A l'heure où nous collectons les articles pour les pages municipales, la plume humoristique de Francis Cathelineau nous fait défaut : que ce soit à propos de la tempête Eleanor qui a rongé le site de Fréval, du ramassage des ordures ménagères ou de construction qui n'en finissait pas, Francis savait trouver les mots justes qui font sourire pour traiter de problèmes sérieux.

Toujours disponible, très à l'écoute, Francis n'aimait pas les chocs frontaux et tentait toujours en conseil municipal de trouver la troisième voie qui permettait d'avancer. Ses analyses des situations, toujours pertinentes, apportaient à l'ensemble des élus un éclairage facilitant la prise de décision.

Nous avons souvent une pensée émue pour Francis, humaniste chaleureux et tolérant.

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE



1. Finances/Marchés publics	
PRENOM	NOM
Françoise	BERTRAND
Sylvie	BURNOUF
Patricia	GARCIA
Patricia	LEFEUVRE
Daniel	HOUYVET

2. Travaux	
PRENOM	NOM
Daniel	HOUYVET
Alain	DONDONI
Sylvie	BURNOUF
Hervé	GARGATTE
Patricia	GARCIA
Bernard	RAOULT

3. Urbanisme	
PRENOM	NOM
Françoise	BERTRAND
Daniel	HOUYVET
Pascal	LEVIEUX
Hervé	GARGATTE
Bernard	RAOULT

4. Ressources humaines	
PRENOM	NOM
Françoise	BERTRAND
Sylvie	BURNOUF
Patricia	GARCIA
Daniel	HOUYVET
Florence	LEPRAEL
Thérèse	LECOUTEY

5. Affaires scolaire/jeunesse	
PRENOM	NOM
Françoise	BERTRAND
Nicolas	LEMARCHAND
Alain	DONDONI
Florence	LEPRAEL

6. Communication	
PRENOM	NOM
Françoise	BERTRAND
Pascal	LEVIEUX
Hervé	GARGATTE
Nicolas	LEMARCHAND
Thérèse	LECOUTEY

7. Affaires sociales	
PRENOM	NOM
Françoise	BERTRAND
Patricia	GARCIA
Nicolas	LEMARCHAND
Florence	LEPRAEL
Thérèse	LECOUTEY

8. Environnement/tourisme	
PRENOM	NOM
Patricia	GARCIA
Pascal	LEVIEUX
Nicolas	LEMARCHAND
Alain	DONDONI
Patricia	LEFEUVRE
Bernard	RAOULT

9. Affaires culturelles vie associative	
PRENOM	NOM
Hervé	GARGATTE
Patricia	GARCIA
Pascal	LEVIEUX
Françoise	BERTRAND
Patricia	LEFEUVRE

# VIE MUNICIPALE

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 30/01/2020 :

Approbation du règlement de fonctionnement du service commun du pôle de Saint Pierre Eglise

### Séance du 20/02/2020 :

- Approbation du budget 2019
- Vote des impôts 2020
- Vote du budget primitif 2020
- Approbation de l'avant-projet détaillé pour réhabilitation de l'ancien centre de loisirs en vue du transfert des services administratifs de la mairie

### Séance du 24/05/2020 :

- Élection du maire et des adjoints
- Vote pour attribution au maire de 7 délégations
- Création de commissions municipales marchés publics et urbanisme

Recours de l'opposition «nouvel élan pour Fermanville» sur les délégations au maire et les 2 commissions

### Séance du 9/06/2020 :

- Création de 9 commissions municipales composées de 6 membres : 5 pour la liste principale, 1 pour la liste secondaire
- Vote des indemnités du maire et adjoints

### Séance du 25/06/2020 :

- Vote des délégations du maire à bulletin secret
- Prime Covid à destination d'agents communaux
- Point sur les travaux de l'anse du Brick
- Constitution d'un groupe de travail « règlement intérieur »

Recours de M. Renouf sur le groupe de travail règlement intérieur

### Séance du 10/09/2020 :

- Choix de l'entreprise pour travaux à l'anse du Brick
- Point d'information sur le dossier du site de Fréval

### Séance du 12/11/2020 :

- Installation de deux nouveaux conseillers suite à deux démissions
- Vote du règlement intérieur
- Point sur les travaux

Recours de M. Renouf sur le règlement intérieur

## BILAN ACTION SOCIALE

### Paniers du Val de Saïre :

2 paniers distribués toute l'année à 2 foyers

### Aides d'urgence :

Numéraire : 2000 euros

Facture électricité : 171 euros

Facture cantine : 44 euros

Bons alimentaires : 150x3 = 450 euros

Facture fuel chauffage : 222 euros

Soit au total  
2887 euros

Chèques Cotentin : 3 familles en ont bénéficié.

### Personnes vulnérables :

La liste a été révisée et remise à jour.

Le repas des aînés n'ayant pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, une distribution de boîte de gâteaux a été effectuée par les élus auprès des Fermanvillais de plus de 65 ans.

## URBANISME

CUa : certificat d'urbanisme d'information : 48

CUb : certificat d'urbanisme opérationnel : 6

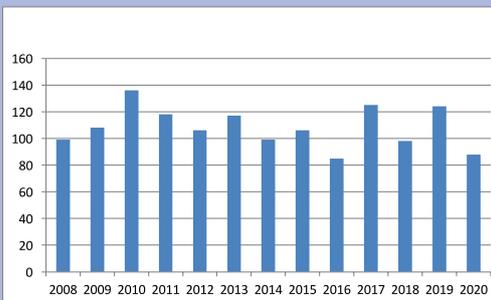
DIA : déclaration d'intention d'aliéner : 5

DP : déclaration préalable de travaux : 20

PC : permis de construire : 6

PCM : permis de construire modificatif : 2

PD : permis de démolir : 1



Soit au total  
88 demandes  
d'urbanisme  
traitées  
(124 en 2019)

### Petit journal du PLU

La cour administrative d'appel de Nantes a rendu le 22 décembre 2020 un nouvel arrêt.

La Cour octroie un délai d'un an à la communauté d'agglomération pour modifier le PLU de Fermanville afin de supprimer l'emplacement réservé destiné à un lagunage en arrière du Port Lévi ou pour confirmer l'approbation du PLU après une nouvelle enquête publique portant sur un dossier comportant une évaluation environnementale et une nouvelle évaluation des incidences du projet de PLU sur les sites Natura 2000.

La communauté d'agglomération a deux mois si elle le souhaite pour former un pourvoi contre ce jugement. A suivre....

## ETAT CIVIL ANNÉE 2020

Naissances : 7

Reconnaisances : 3

Mariages : 3

Pacs : 3

Transcriptions

(décès hors commune) : 9

Décès : 3



Pour la même raison le spectacle de Noël pour les enfants a été annulé : des chocolats ont été distribués à l'école et pour les enfants fermanvillais non scolarisés dans la commune, les chocolats sont à retirer à la boulangerie Fafin.



La période de confinement a contraint les services communaux à des adaptations avec néanmoins comme objectif majeur **la continuité du service public**.

Pendant la première période de confinement, des personnels administratifs ont assuré leur service soit sur site, soit en télé-travail lorsque leur fonction le leur permettait, soit en alternance mairie/télé-travail.

Les agents communaux du service technique sont intervenus au cas par cas selon les urgences et nécessités de service.

Des personnels volontaires de la cantine ont assuré le portage des repas comme d'habitude, dans le respect total des gestes barrières, à savoir masque, gants, en évitant de rentrer à l'intérieur du domicile. Des élus ont pris le relais pour le week-end de Pâques.

La cantine scolaire ne fonctionnait pas, l'école étant fermée.

Dès le début du confinement des masques en tissu confectionnés par des bénévoles de la commune, ont été distribués par les élus, dans les boîtes aux lettres, aux administrés âgés de plus de 65 ans.

Puis de nouveaux et nombreux bénévoles et plusieurs associations ont fabriqué des masques en tissu, soit en organisant des ateliers en mairie, soit à leur domicile. La mairie fournissait les matières premières.

Au total 1400 masques ont été ainsi réalisés puis mis à disposition du public au cours de plusieurs permanences tenues par les élus.

Le Conseil Départemental a fourni plus tard un lot de masques dont nous avons assuré la distribution.

Au cours de ce premier confinement nous avons téléphoné systématiquement aux personnes isolées ou à leur aide ménagère ou à leur famille pour vérifier que tout se déroulait normalement et mettre en place si nécessaire une aide adaptée.

**Nous remercions vivement toutes ceux et celles qui se sont investis au cours de cette période. Nous réunirons tous les bénévoles pour un moment convivial dès que la situation sanitaire le permettra.**

La deuxième période de confinement, moins stricte, permet d'assurer le fonctionnement normal des services en respectant strictement les gestes barrières.

## BUDGET COMMUNAL

### BUDGET 2020

Ce budget a été établi avec la volonté :

- **De maîtriser les dépenses de fonctionnement** tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux habitants sans augmenter la fiscalité.
- **De soutenir un volume d'investissement ambitieux** en recherchant et mobilisant des subventions auprès du Département, de la Région et de l'État chaque fois que possible tout en limitant le recours à l'emprunt.

La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) et la section investissement (destinée aux projets de la commune à court et moyen termes) structurent le budget de notre commune.

Dépenses de la section fonctionnement 1 812 019 €

Dépenses de la section investissement 1 294 751 €

Total du Budget 3 106 770 €

Présentation du budget : voir tableaux synthétiques ci-après

**Les dépenses de fonctionnement** ont été reconduites à effectif constant avec le souci de continuité de services rendus aux Fermanvillais (agence postale, cantine scolaire, portage des repas...)

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et diverses subventions.

### Un effort d'investissement soutenu :

La section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir fixe les projets de la commune à moyen ou long terme. L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement pour un

montant de 476 646 € sert à financer les projets et les actions annoncés.

- Travaux de Voiries 272 000 €
- Projets en cours : transfert des services administratifs de la mairie, l'aménagement du plateau sportif, l'équipement du groupe scolaire... pour un montant de 746 818 €
- Remboursement d'emprunt pour un montant de 51 138 €

### Une dépense imprévue : l'Anse du Brick

Suite aux tempêtes du début d'année, afin de ne pas pénaliser les usagers et l'activité saisonnière, la municipalité a été dans l'obligation de sécuriser l'accès à la plage et d'engager les travaux nécessaires à la consolidation des lieux pour un montant de 73 495 € avec une subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 80 % accordée (exclus travaux d'enrochement non éligibles au regard des politiques publiques à subvention). La dépense est financée sur les crédits inscrits au budget.

### Quand la crise sanitaire s'invite au budget

En réponse à l'état d'urgence sanitaire, la commune de Fermanville a fait face à cette situation exceptionnelle en organisant la continuité du service public : ouverture de l'accueil, portage des repas...

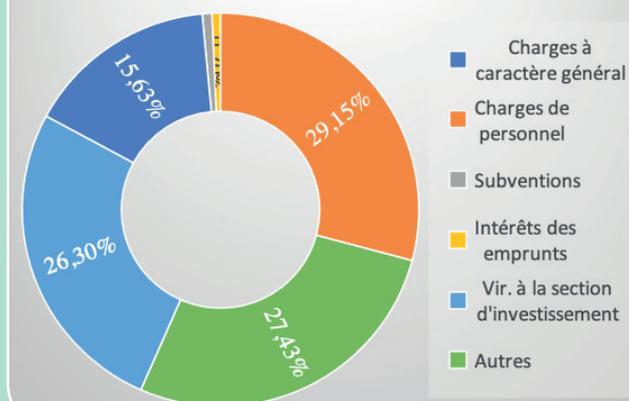
Cette période rythmée par un arrêt total du 17 mars au 15 mai, suivie d'une lente reprise économique et de nouveau par un re-confinement partiel en octobre a bousculé les lignes budgétaires sans avoir pour autant un impact significatif.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

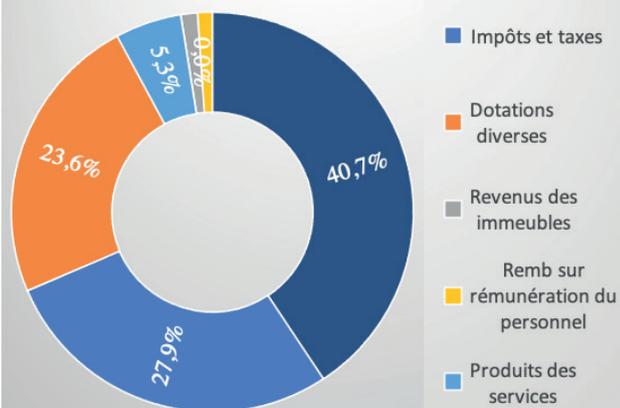
### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	15,63%	283 250
Charges de personnel	29,15%	528 200
Subventions	0,78%	14 224
Intérêts des emprunts	0,70%	12 691
Vir. section d'investissement	26,30%	476 646
Autres	27,43%	497 008
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 812 019</b>

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



### Recettes de Fonctionnement

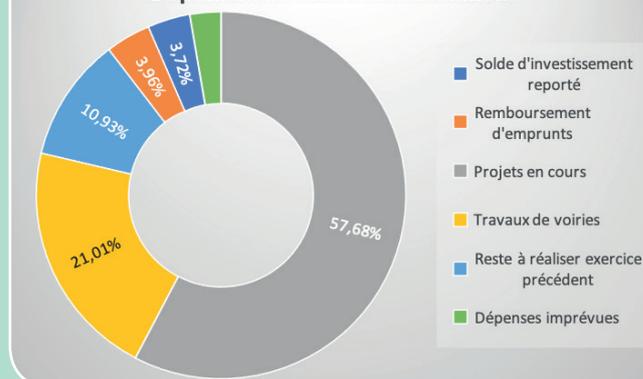
Impôts et taxes	27,9%	505 160
Dotations diverses	23,6%	427 242
Revenus des immeubles	1,33%	24 100
Remb sur rémunération du personnel	1,18%	21 300
Produits des services	5,31%	96 300
Autres	0,0%	210
Excédent brut reporté	40,7%	737 707
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 812 019</b>

## BUDGET SECTION INVESTISSEMENT

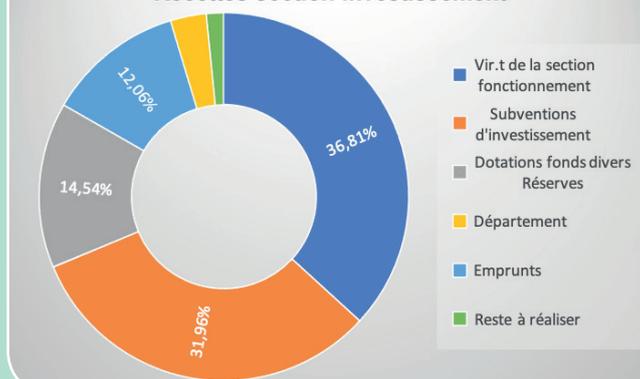
### Dépenses section investissement

Solde d'investissement reporté	3,72%	48 222
Remboursement d'emprunts	3,96%	51 238
Projets en cours	57,68%	746 818
Travaux de voiries	21,01%	272 000
Reste à réaliser exercice précédent	10,93%	141 473
Dépenses imprévues	2,70%	35 000
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 294 751</b>

### Dépenses section investissement



### Recettes section investissement



### Recettes section investissement

Vir. section fonctionnement	36,81%	476 646
Subventions d'investissement	31,96%	413 769
Dotations fonds divers Réserves	14,54%	188 195
Département	3,09%	40 000
Emprunts	12,06%	156 141
Reste à réaliser	1,54%	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 294 751</b>

## ANIMATIONS CULTURELLES



La mairie de Fermanville, les associations, les commerçants et artistes ont proposé des animations culturelles estivales gratuites. Malgré les restrictions sanitaires liées au Covid 19 (jauges réglementées, mesures d'hygiène, distanciation sociale et port du masque), un large public a répondu présent.

Néanmoins la mairie s'est trouvée dans l'obligation d'annuler certaines festivités attendues par tous : feu d'artifice, repas des anciens, et spectacle de fin d'année des enfants.

**Le marché des producteurs (vente directe)**, initié par Fermanville-Animation et soutenu par la municipalité, a lieu le dimanche de 8h30 à 13h au Val Bourgin, et place du Tôt de Haut. Ce rendez-vous hebdomadaire est devenu au fil du temps un moment attendu incontournable pour les Fermanvillais. L'association Fermanville-Animation a proposé durant l'été des animations musicales.

## Un été à Fermanville

### Le Fort du Cap Lévi

David et Laetitia Gobert, couple de gérants du Fort du Cap Lévi ont accueilli cet été un atelier de peinture, des expositions et un cinéma plein air. L'objectif était de faire vivre le Fort du Cap Lévi, pari réussi, rendez-vous pris pour la saison prochaine !

### Ciné phare ! mini festival de films américains en plein air du 31 juillet au 4 août

Durant le confinement, une idée de cinéma de plein air a germé et c'est ainsi que Béatrice Didier, Guillaume Aubry et Timothée Zagula ont pu réaliser leur projet sous l'égide de l'association « Courser le Soleil » en partenariat avec la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) de Normandie. Au programme : 4 films cultes du cinéma américain des années 70, projetés en soirée au Fort du Cap Lévi.

## Des expositions

**Christelle Hervieu**, artiste peintre, a initié et animé un atelier « peinture intuitive » et exposé ses toiles au Fort du Cap Lévi

**Bernard Lefevre** : exposition/vente salle Marion, de 30 tableaux et aquarelles de Bernard Lefèbvre, artiste peintre fermanvillais, au profit des personnels soignants du Centre Hospitalier Pasteur et de la Polyclinique de Cherbourg.

**Exposition Gustave Bazire** à ciel ouvert à la Vallée des Moulins.

## Une Balade contée,

Samedi 3 août, en présence d'une trentaine de personnes, Noémie Sanson, conteuse sur les routes, a puisé dans ses recherches liées aux légendes du Cotentin et auprès de sa famille fermanvillaise pour nous convier à une balade contée entre « Terre et Mer ».

## Des jeux normands sur la plage de la Mondrée

Le 16 août, l'association « Tec-Nord-Jeux et Sports Traditionnels normands » a proposé une démonstration suivie d'une invitation/initiation aux jeux traditionnels normands sur la plage de la Mondrée.





## Une aubade : un moment de grâce et d'émotion

Présentation le 24 août à l'église Saint Martin de Fermanville d'une aubade dans le cadre du festival de Musique de Chambre du Val de Saire : à l'honneur les musiques de films. Devant un public conquis, des solistes de Radio-France ont interprété notamment des extraits des suites de Bach.

En 2021, la commune de Fermanville s'inscrit pleinement dans le circuit du festival de Musique de Chambre du Val de Saire.

## LE TRIDENT **Le Trident : cette année, Fermanville intègre le comité de pilotage**

Nous pourrions ainsi concrétiser notre participation au projet « Val de Saire ».

Depuis maintenant 4 ans, le Trident, scène Nationale, sillonne les routes du Cotentin pour favoriser la rencontre entre artistes et habitants du Territoire. RN13 et Val de Saire sont deux dispositifs qui proposent des spectacles aux particuliers, quel que soit l'âge. Cinq bus gratuits dans l'année sont mis à disposition de la population pour venir assister aux spectacles de la saison joués dans les salles du Trident de Cherbourg.

**Le 26 septembre :** au Fort du Cap Lévi, présentation publique de la saison 2020/21 en présence du directeur du théâtre de Cherbourg M. Bentaïeb et Mme Henry, chargée des relations avec les publics.

**5 spectacles bus sélectionnés :** *Nefertiti Quartet Moby Dick Candide Emily Loizeau Uwrubba* (voir plaquette de présentation, plein tarif 12 €, tarif réduit 8 €, bus compris).

## En perspective

### A Fermanville :

**Samedi 3 avril 2021 :** un atelier en binôme parent/enfant gratuit « Je découvre la marionnette ».

**Dimanche 4 Avril 2021 :** présentation du spectacle « Vent debout », spectacle de marionnettes (tarif unique de 6 €).

**Inscriptions** à la bibliothèque **Fermanlivres** lors des permanences et à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture au public.

**Attention !** Compte-tenu de la crise sanitaire et de la fermeture des théâtres, les spectacles annoncés ne sont pas annulés mais seront reportés durant l'année.

Nous vous informerons des dates et horaires proposés.

# L'ÉCOLE ET LE PROJET CIRQUE

## LE CIRQUE

L'école de cirque Sol'Air est venue présenter les arts du cirque à tous les élèves de Fermanville.

### Sol'Air

C'est une école familiale de cirque : les parents, Claude et Nadine, les enfants Romain et Valentin complétés par Charlotte et Marine. Leur bâtiment se trouve à Tourlaville, à Cherbourg-en-Cotentin.

### Les spectacles

Fin 2019 et en 2020, les classes ont vu trois spectacles proposés par La Brèche, Pôle National des arts du Cirque à Cherbourg. Les élèves y sont allés sur le temps de classe mais aussi en soirée ou le dimanche accompagnés des parents ou des enseignantes.

### Le chapiteau

Le matin du 21 septembre, les primaires sont allés voir le début du montage du chapiteau. Cela prend plus de 4 heures pour monter un chapiteau. Les membres de Sol'Air nous ont expliqué que chaque famille de cirque a une couleur de chapiteau et que la leur est bleue. Le chapiteau a été monté derrière la mairie. Romain et Valentin sont montés sur la structure en fer pour mettre la bâche du chapiteau.

### Les ateliers

Les écoliers ont essayé de faire du diabolo, du gogo pédalo, du cerceau aérien, du rouleau américain, du trapèze, du fil, du cerceau, de la boule, des échasses, de la jonglerie. Chaque élève a ensuite choisi deux activités pour s'entraîner. Les classes du CP au CM2 ont également présenté une pyramide humaine. Le dernier jour, les élèves ont fait le spectacle final devant les caméras. En effet, à cause de la Covid 19, les parents n'ont pas pu venir sous le chapiteau.

« Belle expérience, à faire une fois dans sa vie ! », « Expérience incroyable ! », « Parfois dure mais j'ai bien aimé », « Trop cool ! », « J'ai adoré, j'aimerais le refaire », « C'était génial ! », « Impressionnant ! » nous disent les élèves.

Article rédigé par les CM1-CM2 de l'école Eugène Mahaut.



L'année 2020 a été très perturbée par la crise Covid et de nombreux projets ont été considérablement retardés.

**La Route de Pesdy et le Chemin des Carriaux** vont pouvoir être remis en état. Les études diverses sont terminées, les appels d'offre ont permis de sélectionner une entreprise. Les travaux sont programmés et devraient commencer dans un avenir proche.

**Au Val Bourgin**, les travaux devaient suivre le même calendrier mais au cours d'une réunion entre les services du Département, de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, la municipalité et les riverains concernés, une étude hydrologique s'est avérée indispensable. La commune devra donc assumer les dépenses et les études avant travaux. C'est une affaire à suivre avec les services concernés. L'ATD (Agence technique départementale) du Cotentin va nous apporter son aide.

### Déploiement de la fibre

Les travaux sur la partie centre de la commune sont terminés. Une inspection des zones à problème a été effectuée par un agent de Manche Numérique accompagné d'un élu et des solutions ont été trouvées. S'agissant du déploiement, il ne reste que quelques cas marginaux (Pied Sablon et Carrat) qui devront faire l'objet d'une étude complémentaire.

### Antenne orange

C'est l'Arlésienne de la commune. Après de nombreux échanges entre la commune et Orange, le pylône est enfin mis en service pour une période de test et réglages qui devrait durer environ 1 mois. Nous espérons enfin avoir une couverture 3/4G opérationnelle. Attendons cependant avant de crier victoire !!

### Travaux à la Bordette

De sérieux problèmes d'écoulement des eaux pluviales ont été mis à jour et les agents communaux ont dû intervenir.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, chaque étape mettait en évidence une nouvelle difficulté et les agents ont dû travailler pendant plusieurs semaines. Nous espérons que les travaux réalisés permettront d'apporter une solution pérenne sur ce secteur.



## TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ANSE DU BRICK

Les tempêtes de l'hiver dernier et les pluies abondantes n'ont pas ménagé le littoral. C'est notamment le cas pour le quai d'accès à la plage de l'Anse du Brick : ouvrages maçonnés disloqués, cavités importantes sous les murs est et ouest, surgissement d'eaux souterraines accélérant l'érosion.... Autant de dégradations qui rendaient une intervention sur ce site urgente et prioritaire. Ajoutons qu'un pan de falaise s'était écroulé interdisant tout cheminement d'engins par la petite route goudronnée, désormais fragilisée, qui surplombe la plage. Heureusement, il restait une possibilité d'accès par le grand champ qui domine la falaise et sert actuellement de parking. Une première intervention a été réalisée au mois de juillet afin d'aménager une rampe d'accès sur cet emplacement. La période estivale passée, l'entreprise retenue pour les travaux de sécurisation, a donc pu entreprendre le gros du chantier.

Après avoir déblayé les blocs épars de l'ancien quai, celle-ci a pu consolider l'ouvrage de soutènement restant, fortement fragilisé. L'état de dégradation, plus important qu'il n'y paraissait au regard des failles constatées, a nécessité un nettoyage en profondeur des éléments friables afin de trouver une assise de roche dure pour pouvoir injecter du béton.

Il a ensuite été décidé de combler une partie de l'espace précédemment enroché afin d'assurer une meilleure résistance aux vagues. Cette opération permet de mieux stabiliser l'ensemble de toute une structure comprenant le quai lui-même mais aussi le terre-plein situé au-dessus (servant notamment aux secours) ainsi que la maison se trouvant derrière (ex « Grand Castel »). Une grande plateforme assure désormais, durablement, dans l'alignement du petit pont de bois, une protection supplémentaire contre la mer. Notons que cette réfection du quai rendra de nouveau possible un accès direct à la plage depuis le petit pont de bois, la commune se chargeant d'un aménagement sécurisé pour tous à cet effet.

Un renforcement du mur côté ouest, attendant à l'escalier, a également été nécessaire.

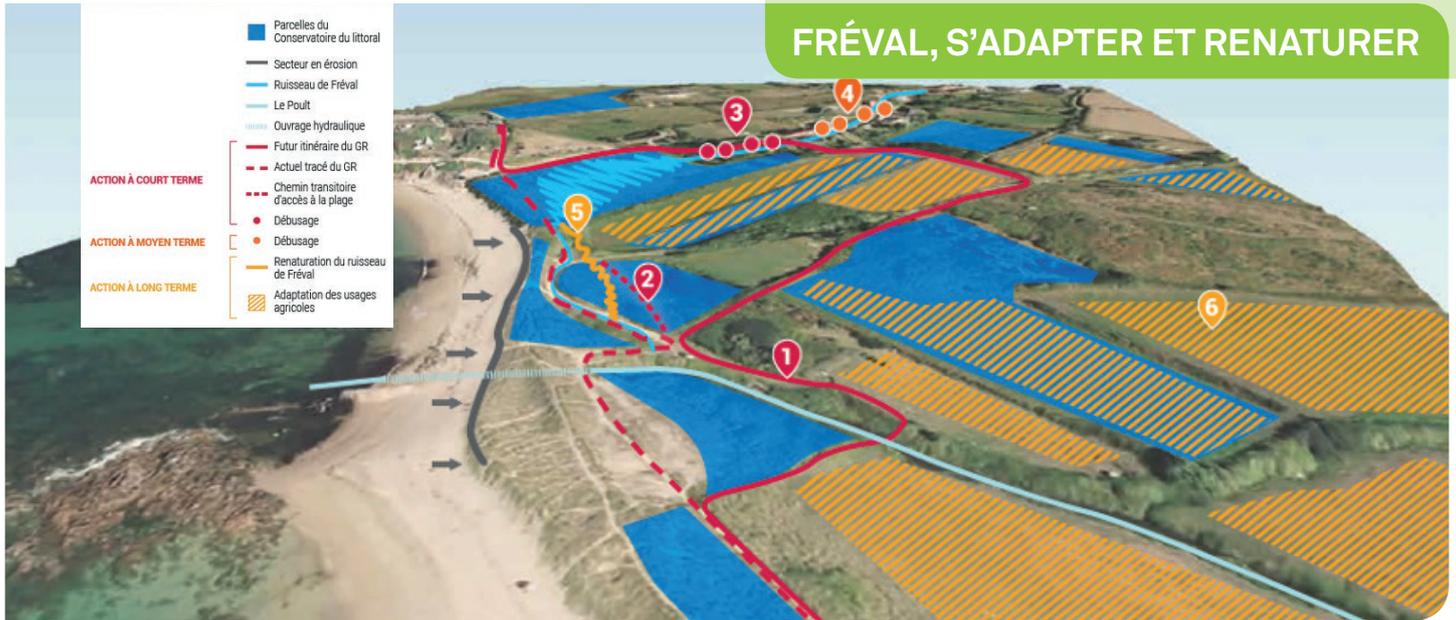


Malgré ces précautions, depuis la dernière tempête, une partie du mur côté escalier s'est encore dégradée, cette fois dans sa structure supérieure, ce qui nécessitera de nouveaux travaux. Les eaux de ruissellement s'infiltrant sous l'ouvrage le busage a dû être refait.

La Communauté d'Agglomération du Cotentin nous a apporté une assistance technique très précieuse.

Les eaux de ruissellement ont provoqué récemment un affaissement sur le chemin littoral au pied de propriétés privées contraignant la commune à interdire l'accès au chemin.

## FRÉVAL, S'ADAPTER ET RENATURER



Le réchauffement climatique est une réalité et ses conséquences sont nombreuses. A Fermanville comme pour d'autres communes littorales, la montée du niveau des océans, associée à des événements climatiques plus brutaux, plus fréquents, modifie le littoral. Le trait de côte recule, dégradant l'existant. Petit à petit, la mer gagne sur les terres.

A Fréval, la pression humaine, la montée des eaux et l'érosion dues aux tempêtes ont favorisé la création de brèches, qui se sont élargies. L'eau de mer rentre dans le marais, comme pour d'autres secteurs arrière-littoraux du Val de Saire. Le cordon dunaire recule. Le Conservatoire du littoral, établissement public dont la mission est la protection des espaces naturels et des paysages de nos rivages maritimes, après de nombreuses années d'études et de concertation, propose un projet ambitieux pour Fréval, validé par les autorités administratives et politiques. Le Conservatoire du littoral n'agit pas seul, vous vous en doutez très certainement, et les projets sont validés par tous les acteurs décisionnaires.

Celui de Fréval devait vous être présenté le 21 octobre, puis le 18 novembre. L'épidémie de Covid19 en a malheureusement décidé autrement, nous contraignant successivement à annuler ces réunions et à reporter cette rencontre.



La stratégie retenue, validée par le Comité de pilotage présidé par l'État et représenté par le préfet maritime et le sous-préfet de Cherbourg, prévoit de s'adapter à l'évolution du trait de côte en privilégiant la conservation des cordons dunaires et d'accompagner l'évolution des marais arrière-littoraux et des prairies.

Il est proposé :

- de modifier la fréquentation du secteur sensible de Fréval, afin de limiter les effets du piétinement : le tracé du sentier GR 223 ne longera plus le bord de mer mais passera au-dessus, sur des sentiers existants. L'accès à la plage sera également modifié, les usagers pourront emprunter un sentier créé sur une parcelle du Conservatoire du littoral.
- de poser des barrières, des ganivelles, des clôtures qui auront pour vocation de préserver et restaurer la végétation responsable de la création du cordon dunaire (rétention du sable) et de canaliser les promeneurs.
- de restaurer et renaturer le ruisseau de Fréval, actuellement busé, afin d'accroître la biodiversité naturelle du site.
- de limiter puis progressivement fermer certains accès actuels aux véhicules pour limiter l'impact de la circulation.

Le Nô sera bien entendu maintenu dans un état satisfaisant de fonctionnement pour qu'il continue à jouer son rôle de régulation des eaux douces et marines à l'interface terre-mer.

Le cordon dunaire, nous l'espérons tous, pourra se reconstituer, plus en retrait, pour mieux supporter les assauts des tempêtes hivernales. A terme, l'objectif est donc de retrouver une zone naturelle capable d'affronter les effets du dérèglement climatique.

# L'ENVIRONNEMENT

## LA MINUTE DU NATURALISTE

Saviez-vous que nos landes ensoleillées abritent un curieux insecte sonore, qui ne paye pas de mine, mais capable, quand on prête l'oreille et avec un peu d'imagination, d'évoquer en nous la garrigue méditerranéenne chère à Marcel Pagnol qui y passait ses vacances. Cet insecte, s'il n'est pas la cigale, vous vous en doutez, n'a pourtant rien à lui envier question ambiance ! Il s'agit du grillon champêtre, *Gryllus campestris*. C'est le Jiminy Cricket de Pinocchio ! Au printemps, quand le mâle stridule pour faire sa cour, promenez-vous, c'est magique ! Le frottement des ailes antérieures, les élytres, produit ce son. Avec un peu de discrétion et de patience, sans quoi la bête se réfugiera dans son terrier dont il n'est jamais très loin, vous parviendrez sûrement à vous approcher suffisamment pour admirer l'insecte en plein concert. Enfin, il faudra quand même de bons yeux car sa taille reste modeste, environ 2 cm.

Vous verrez alors que le grillon possède des mandibules, avec lesquelles il creuse son terrier, jusqu'à 20 cm de profondeur, qui lui permettent de broyer les racines et végétaux dont il se nourrit. Vous constaterez aussi que, malgré ses « ailes », il ne vole pas mais se déplace assez rapidement au sol, sur ses 6 pattes. Le grillon vit dans les friches et les talus exposés au soleil. Les femelles pondent au début de l'été. Les juvéniles qui éclosent quelques semaines après passent l'hiver dans des terriers. La durée de vie du grillon n'excède pas 1 an. Soyez attentifs au printemps !!



Océane Roquinarç'h, INPN (<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>)

## LE SENTIER DU LITTORAL

Suite à des constatations de promeneurs, rapportées en mairie, nous rappelons que le sentier littoral de notre commune est ouvert aux seuls piétons. Tout engin motorisé ainsi que les VTT n'y sont pas autorisés.

## PAR LES CHEMINS...

Le chemin auquel je pense est plutôt un sentier qui n'a pas de nom précis.

Il faut pénétrer dans le bois de Maupertus pour le suivre à partir de l'Anse du Brick, à proximité de la RD 116. On trouve là un emplacement qui sert d'ailleurs de parking pour les estivants voulant se rendre à la plage.

Mais si vous choisissez le bois, il faut alors emprunter les quelques marches rudimentaires existantes pour gravir un haut talus et, de là, suivre le petit sentier étriqué flanqué sur 200 mètres environ d'une pente raide boisée à gauche et d'un petit ruisseau à droite appelé le Nid des Corbs. Le mot corbs souvent écrit à tort corps est une référence aux corbeaux d'après une appellation ancienne.



Vous parvenez très vite à un grand emplacement ombragé par la ramure de quelques grands hêtres disséminés çà-et-là. Un grand calme règne à cet endroit, presque inquiétant s'il n'était égayé par le clair et rafraîchissant gazouillis de l'eau entre les roches du Nid des Corbs qui traverse cette zone.

Pour suivre le sentier en question, il faut alors traverser le ruisseau, quelques pierres plates affleurant vous y aideront ou même, si vous avez des talents d'équilibriste, un tronc d'arbre tombé en travers.

Et puis il faut entamer la rude montée en prenant le sentier à gauche. A noter que vous longez alors, à droite, un autre ruisseau, dénommé le

« Vivier » qui dévale le bois de Maupertus et se raccorde en bas au Nid des Corbs.

Parvenus en haut de la pente, approximativement à hauteur du manoir de Maupertus, vous devrez faire un petit écart qui vous mènera très vite à une sorte d'esplanade où vous attend un spectacle saisissant.

En effet, là se dressent 5 ou 6 hêtres aux formes torturées avec leur tronc massif et leurs grosses branches nues, tentaculaires, d'un gris verdâtre. Quelques feuilles poussent à la cime des branches, comme pour un improbable rappel végétal.

Ces hêtres ont en effet une allure monstrueuse avec de part en part comme de gros bubons ricanants sur leur tronc. Quelque chose de maléfique se dégage de cette débauche gesticulante qui semble s'être figée un jour lors d'un sabbat trop extrême, trop frénétique.

Le terrain qui sépare ces hêtres paraît desséché, comme si la végétation, sur ses gardes, s'était réfugiée à distance respectueuse aux alentours.

On se dirait là sur un lieu sacrificiel d'une époque révolue et nous l'avons appelé pour cela « l'esplanade des sorcières ». Loin des imaginations qu'elle suscite, l'allure de ces arbres peut toutefois avoir une explication plus rationnelle. Un ingénieur agronome que je connais bien (Noël Le Goff) m'indique en effet que l'architecture de l'arbre résulte probablement d'un traitement ancien (taille) en têtard pour produire du bois de feu, traitement abandonné ici depuis longtemps.

L'arbre têtard est aussi appelé « trogne ». Quelle trogne en effet ! Il faut dire que la pinède qu'on découvre un peu plus loin en pénétrant dans la lande (quelle diversité quand même dans nos paysages !) et qui culmine à 135 mètres présente des « créatures » un peu particulières aussi : pins décharnés, au teint blafard, battus par les vents mais dont d'autres pousses toujours renaissent et développent pour un temps un beau feuillage.

Bonne balade si vous allez dans ces parages...

## LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

### Brûlage des végétaux à l'air libre :

Pour mémoire, le brûlage à l'air libre de déchets est interdit toute l'année. Cette pratique est répréhensible. Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie où ils pourront être recyclés ou valorisés. Il existe aussi un service de broyage à domicile pour un tarif modique.

Chaque Français génère environ 160 kg de déchets verts par an. Alors qu'il est interdit de les brûler dans le jardin, 9 % des français continuent à s'en débarrasser ainsi. Pourtant d'autres solutions existent. Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules, des oxydes d'azote, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, du monoxyde de carbone, des composés organiques volatils, ou encore des dioxines.

Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020.

### Nous comptons sur le comportement citoyen de chacun pour respecter de bonnes pratiques.

En cas de non-respect de la réglementation, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Source : Ademe et préfecture de la Manche

**ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!**

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT\*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

**DÉCHETS VISÉS :** tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

**PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.**

**DES SOLUTIONS EXISTENT :** compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchetterie

\*Article 131-13 du Code pénal

ADEME

## Une nouvelle page s'ouvre pour le Cotentin

Le Conseil communautaire du Cotentin a élu son nouveau Président, David MARGUERITTE, le 13 juillet dernier. Il exerce le pouvoir exécutif, prépare les décisions du Conseil, ordonne et prescrit les dépenses. Le Bureau communautaire, composé de Vice-Présidents, de Conseillers délégués et des Présidents de Commissions de Territoire, accompagne David MARGUERITTE dans la préparation du Conseil communautaire où les 192 élus du territoire délibèrent et votent les projets d'envergure de l'agglomération.



**David MARGUERITTE**  
Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin



**Jacques COQUELIN**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Grands Projets et Politiques de Santé



**Benoît ARRIVÉ**  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
Développement Économique, Emploi et Insertion



**Manuela MAHIER**  
3<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Mer, Nautisme et Rayonnement du Cotentin



**Christèle CASTELEIN**  
4<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Relations avec les Territoires, Cadre de Vie et Ruralité



**Sébastien FAGNEN**  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
Urbanisme, Stratégie Foncière et Politique de la Ville



**Odile THOMINET**  
6<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs



**Yves ASSELINE**  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
Relations Citoyennes, Concertation et Ressources Humaines



**Martine GRUNEWALD**  
8<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Habitat et Logement



**Philippe LAMORT**  
9<sup>e</sup> Vice-Président  
Cycle de l'Eau



**Eric BRIENS**  
10<sup>e</sup> Vice-Président  
Finances et Patrimoine communautaire



**Anna PIC**  
11<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Fonds européen, Coopérations et Gens du Voyage



**Jean-René LECHÂTREUX**  
12<sup>e</sup> Vice-Président  
Energie, Climat et Prévention des Risques Majeurs



**Edouard MABIRE**  
13<sup>e</sup> Vice-Président  
Collecte et Valorisation des Déchets



**Arnaud CATHERINE**  
14<sup>e</sup> Vice-Président  
Mobilités



**Nicole BELLIOU-DELCACOUR**  
15<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation



**Frédéric LEQUILBEC**  
Conseiller délégué  
Égalité des chances, Accessibilité et Administration Générale



**Antoine DIGARD**  
Conseiller délégué  
Orientation, Projets-Aliments et Territorial (PAT)



**Sylvie LAINÉ**  
Conseillère déléguée  
Commande Publique et Numérique



**Véronique MARTIN-MORVAN**  
Conseillère déléguée  
à la Proximité



**Philippe BAUDIN**  
Conseiller délégué  
Gestion de la Collecte des Déchets



**Olivier DE BOURSETTY**  
Conseiller délégué à  
l'Application des Droits des Sols (ADS) et à l'Aménagement Durable du Territoire



**Ralph LEJAMTEL**  
Conseiller délégué  
Prévention et Éducation à la santé



**Catherine BIHEL**  
Conseillère déléguée  
Orientation, Promotion des Formations et Vie Étudiante



**Dominique HÉBERT**  
Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin



**Alain CROIZER**  
Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin



**Patrick FAUCHON**  
Président de la Commission de Territoire des Pieux



**Patrick LERENDU**  
Président de la Commission de Territoire de La Hague et Conseiller délégué à l'Aménagement Numérique du territoire



**Jean-Pierre LEMYRE**  
Président de la Commission de Territoire du Val de Saire



**Daniel DENIS**  
Président de la Commission de Territoire de St-Pierre-Église



**Jean-Michel BOUILLON**  
Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles



**Stéphane BARBÉ**  
Président de la Commission de Territoire de Douve et Divette et Conseiller délégué aux Mobilités Alternatives



**Jean-Pierre MAUQUEST**  
Président de la Commission de Territoire de Montebourg



**Françoise LEROSIGNOL**  
Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve



**Evelyne MOUCHEL**  
Présidente de la Commission de Territoire de La Saire

Retrouvez le trombinoscope complet sur [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)

## Communes et agglo, quelles compétences ?

Les communes représentent le 1<sup>er</sup> échelon des habitants pour toutes les interrogations liées à la proximité. Les intercommunalités, comme la Communauté d'agglomération du Cotentin, gèrent à la bonne échelle les services confiés par les communes et portent les grands projets du territoire.



### LES COMMUNES

Les communes sont en lien direct avec les usagers notamment sur les thématiques de la petite enfance (écoles maternelles, primaires, crèches, etc.) et de l'accompagnement des personnes en difficulté, via le CCAS pour les communes de plus de 1 500 habitants.

Les communes gèrent également l'entretien des parcs, jardins et voiries, la gestion des actes civils et cartes nationales d'identité/passeports, la délivrance des permis de construire et la gestion des équipements sportifs (gymnase, stade), etc.



### L'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Le Cotentin a en charge des compétences de proximité telles que :

- **La gestion du cycle de l'eau** (eau potable, assainissement individuel et collectif, eaux pluviales et GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- **Le cycle des ordures ménagères** (prévention, collecte et traitement) ;
- **La mobilité** (transport urbain, non-urbain, scolaire et développement des mobilités douces).

Retrouvez l'ensemble de l'offre des services proposés par l'agglomération sur [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr).

Les compétences d'ingénierie viennent appuyer et développer les stratégies de développement de notre territoire : élaboration du Plan Local d'Urbanisme, politiques d'attractivité économique, médicale et touristique.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE **SAINT-PIERRE-ÉGLISE**

Tél. : 02.33.23.19.55  
9, rue de la Boularderie  
50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE

L'une des principales références relative à l'histoire ancienne des communes du canton de Saint-Pierre-Eglise reste le livre de Louis Drouet « recherches historiques sur les vingt communes du canton de Saint-Pierre-Eglise ». Publié en 1893, cet ouvrage a l'avantage de citer parfois des sources archivistiques aujourd'hui disparues.

La liste des curés successifs de Fermanville est d'ailleurs basée sur les données de cet ouvrage, et cette liste est recopiée régulièrement. Les registres paroissiaux antérieurs à 1735 ayant disparu, nous ne pouvons plus nous appuyer dessus pour fixer une chronologie.

Mais un acte issu du notariat de Saint-Pierre-Eglise (**note 1**), daté du 14/11/1669, en donne une succession complète et fiable pour la période allant de 1640 à 1669. Ce document permet de compléter et corriger les écrits de Louis Drouet.

**En voici le texte complet** (l'écriture de l'époque a été conservée) :

« L'an mil six centz soixante et neuf le quatorziesme jour de novembre à Fermanville au manoir presbiteral dudit lieu de Fermanville diocese de Coustances en Basse Normandie par devant Nicolas Gilles tabellion royal en la vicomté de Saint Sauveur le Vicomte pour le siege du Val de Saire portion de Saint Pierre Eglise et (maistre) Jean Michel advocat quand a ce prins pour adjoinct en l'absence de Marin Hervieu son adioinct estant a present à Rouen soubz signés

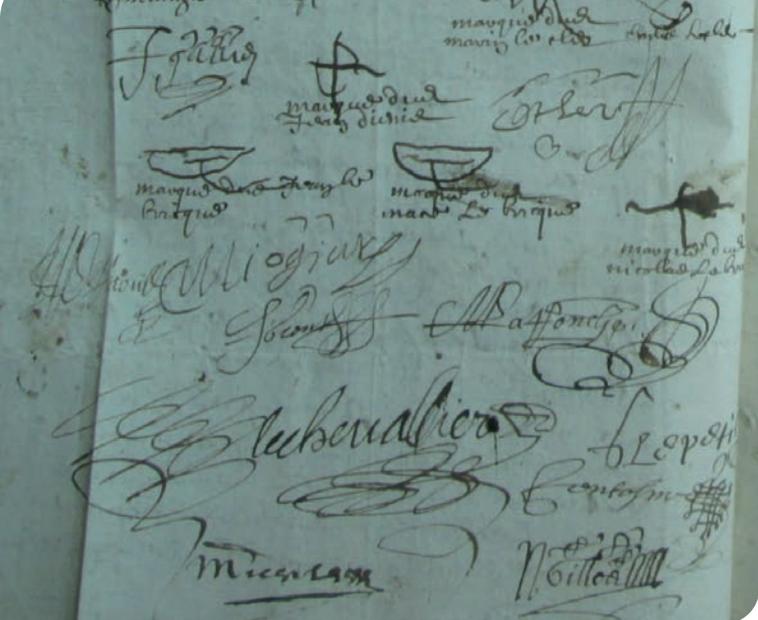
Se sont comparus devant nous Me Jean Gallien capitaine de ladite paroisse de Fermanville aagé de soixante et quinze ans et Jean Gallien fils dudit Jean, Nicolas Le Bricque aagé de quatre vingt dix ans, Jean le Bricque aagé de soixante et treize ans, Macé le Bricque aagé de quarante quatre ans, Estienne Le Cler aagé de soixante et cinq ans, Nicolas Mignot aagé de soixante ans, Michel Ogier aagé de soixante et dix ans, Jean Regnouf aagé de soixante et quatre ans, Charles Gallien aagé de soixante et dix ans, Nicolas Gallien aagé de cinquante ans, Pierre Gallien aagé de trente six ans, Charles Le Cler aagé de soixante ans, Louys Dupuits aagé de quarante six ans, Guillaume Leduc aagé de soixante et quinze ans, Charles La Ronche aagé de soixante et huict ans, Mathurin Laronche aagé de soixante dix ans, Jean Groult aagé de quarante ans, Simon Le Cler aagé de quatre vingt six ans, Jean Dienis aagé de cinquante et deux ans, Jacques le Jendre aagé de soixante et seize ans, Marin Haultot aagé de quarante ans, Jean Le Pelletier aagé de trente six ans, Marin Le Cler aagé de quarante ans, Jacques Gallien aagé de soixante ans, Jean Fantosme aagé de trente six ans, Pierre Le Pelletier aagé de soixante et sept ans, tous parroissiens

et habitants de ladite paroisse de Fermanville lesquels certiffient et attestent à tous qu'il appartiendra qu'ils ont bonne et suffissante congnoissance d'avoir veu et congneu pour leurs curé et pasteur noble homme messire Jean Bonenfantz escuyer sieur de la Haulle qui mourut le premier jour de febvrier mil six centz quarante et qu'après luy un nommé messire Gilles Hallepiquet prins possession le grand vendredy vingt neufiesme jour de mars mil six centz quarante et un ; et a esté leurs curé neuf ans ou environ et après luy messire Jacques le Cler prestre a este dix huict ans leur curé et pasteur et après ledit feu le Clerc un nommé messire Jacques le Fauconnier du pays de France (**note 2**) prins possession de la dite cure de Fermanville aux festes de Pasques en l'année mil six centz soixante et sept et apres luy a succédé messire Robert Douesnard prestre maître en théologie en la faculté de Paris de présent curé dudit lieu de Fermanville et que pour ce qui est de messire Pierre Vibet prestre curé de Gourbesville dudit diocese de Coustances n'a jamais faict de notre cong(noissance) aulcunes fonctions curiaux en la parroisse de Fermanville et mesme ignorons et nous est apparut qu'il ait jamais prins possession de ladite cure du lieu de Fermanville et mesme avons bonne et suffissante congnoissance qu'il est paisible possesseur de la dicte cure de Gourbesville d(ès) l'année mil six centz quarante et un qui excède beaucoup en valleur celle dudit lieu de Fermanville, et qu'is n'ont point aulcune cognoissance que dudit puis qu'il est curé dudit lieu de Goubesville il n'eut tousjours bien faict l'acquit (de) sa charge, et n'a point eu aulcune infirmité qui l'ait empesché de servir et faire les fonctions d'un ve(nerable) pasteur, en foy de quoy nous avons signé et marqué de nos marques et signes ordinaire le present certifficat aux presence de Me Gilles Lepetit prestre vicaire dudit lieu Me Marin Laronche cler tonsuré aagé de vingt quatre ans ou viron Louis Lechevalier mareschal et Macé Fantosme tous parroissiens et habitants dudit lieu de Fermanville tesmoings à ce appelés »

**Marquent** : J. Diesnis, Marin Le Cler, Charles Lecler, Jean Le Bricque, Macé Le Bricque, Nicolas Le Bricque

**Signent** : J. Gallien, Lecler, M(athurin) Raoul, Mi. Ogier, M. La Ronche, J. Groult, Lechevalier, Lepeltier, Fantosme, N. Gilles, Jean Michel

Cet acte semble intervenir suite à des contestations d'un dénommé Pierre Vibet, qui, peut-être pour des avantages financiers, avait dû se proclamer ancien curé de Fermanville (ou bien avait-il postulé à cette charge ?). Plusieurs habitants de la paroisse font une déclaration pour contredire les arguments de Pierre Vibet.



Le document permet par ailleurs de fournir une liste de 27 habitants de la paroisse (sans doute parmi les familles les plus importantes et aisées), avec l'indication de leur âge.

Les intervenants ont de 36 ans à 90 ans, avec un âge moyen de 60 ans. Il faut toutefois indiquer qu'à cette époque, l'âge des personnes est à prendre avec prudence (environ + ou - 10 %).

15 familles sont représentées, Gallien (6), Lecler (4), Lebricque (3), Laronche et Lepelletier (2) sont les plus nombreuses. Ce constat ne surprend nullement, ces noms étant parmi les plus répandus à Fermanville. **(note 3)**

On note également que 11 sur 27 signent (41%), ce qui est un taux important pour l'époque. Malheureusement l'absence de registres paroissiaux de cette époque ne permet pas d'en tirer des conclusions définitives.

D'autres sources viennent également compléter ou modifier la liste dressée par Louis Drouet.

D'une part, la date d'installation de Jean Tollevast, que Louis Drouet situe en 1574 remonte en fait à 1562. René Toustain du Billy **(note 4)** écrit : « il (l'évêque Arthur de Cossé) y était l'onzième septembre ensuivant audit an 1562, et, entre autres, il y conféra la cure de Fermanville à Jean Tollevast, présenté à ce bénéfice par Olivier de Pirou, écuyer. **(note 5)** »

D'autre part, deux actes du tabellionage de Réthoville (26 mai 1582 et 4 novembre 1584) citent Pierre Lecanu comme curé de Fermanville. **(note 6)**

Enfin, un acte notarial daté du 21 décembre 1703 indique que Pierre Poisson est décédé depuis peu. **(note 7)**

**Le document de 1669 indique donc la succession suivante :**

- ?-1640 : Jean Bonenfant (d'autres documents écrivent Lenfant)
- 1641-1650 : Gilles Hellepiquet
- 1650-1668 : Jacques Lecler
- 1668-1669 : Jacques Le Fauconnier
- 1669- : Robert Douesnard

**Louis Drouet signalait :**

- 1574-1580 : Jean Tollevast
- 1580- ? : Louis Leclere
- 1619-1640 : Jean Lenfant
- (1645 ou avant) – vers 1653 : Gilles Hellepiquet
- Vers 1653 - ? : Jacques Leclere
- ?-1678 : Robert Douesnard
- 1678-avant 1719 : Pierre Poisson
- Avant 1719-1739 : René Fronteau

**Au vu de ces nouvelles informations, nous pouvons proposer la succession suivante :**

- 1562-1580 : Jean Tollevast
- 1580-1581 ou 1582 : Louis Leclere
- 1581 ou 1582-après 1584 : Pierre Lecanu
- 1619-1640 : Jean Lenfant
- 1641-1650 : Gilles Hellepiquet
- 1650-1668 : Jacques Leclere
- 1668-1669 : Jacques Lefauconnier
- 1669-1678 : Robert Douesnard
- 1678-1703 : Pierre Poisson
- 1703-1739 : René Fronteau

**Note 1 :** archives départementales de la Manche 5 E 11272 (folio 213)

**Note 2 :** juste au nord de Paris (entre l'Oise, la Seine et la Marne)

**Note 3 :** base Genea50 : [https://gw.geneanet.org/genea50com\\_w?lang=fr](https://gw.geneanet.org/genea50com_w?lang=fr)

**Note 4 :** René Toustain du Billy « Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances » (1884), tome 3, p. 116

**Note 5 :** le seigneur de Fermanville possédait le pouvoir de présenter à la cure

**Note 6 :** archives départementales de la Manche 5 E 8581 et 5 E 8582

**Note 7 :** archives départementales de la Manche 5 E 11327

Pierre-Yves Jolivet

# DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

## COMMUNIQUONS TOUJOURS MIEUX !

Afin que l'information circule mieux dans notre commune, la municipalité s'est récemment dotée de nouveaux outils de communication.

Le service **PanneauPocket** auquel la municipalité a souscrit, en service depuis presque 6 mois, **permet à chaque Fermanvillais de se tenir informé de la vie de la commune** : événements culturels, associatifs, arrêtés municipaux, informations de la Communication d'Agglomération du Cotentin, etc. Cet outil dispose également d'une fonction « Alerte » en cas d'événement météorologique majeur par exemple.

Cette application, téléchargeable gratuitement, est disponible sur smartphone, tablette et ordinateur. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, vous ne laissez aucune coordonnée personnelle. Il vous suffit ensuite de mettre Fermanville en « Favoris » et vous recevrez toutes les informations publiées par la municipalité. Actuellement, 443 habitants nous suivent sur Panneau Pocket.

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**EN 4 CLICS**

- Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez **PanneauPocket** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

## Le site internet de la mairie sera très prochainement complètement refondu.

L'actuel site de la mairie a vécu et ne répond plus aux attentes des usagers d'aujourd'hui. Nous travaillons actuellement pour en faire un outil performant, facile d'utilisation, interactif au service des Fermanvillais. Le bulletin municipal y sera archivé et disponible pour lecture en ligne. Ce projet devrait voir le jour courant 2021.

**Radiofermanville** est une initiative de quelques Fermanvillais, soutenue par la municipalité. **C'est un lieu d'échange entre les habitants, qui y font circuler des informations relatives à la commune, à son histoire, et susceptibles d'intéresser le plus grand nombre.** Cet outil a notamment permis un partage d'expériences quant au raccordement à la fibre pour le moins chaotique que certains habitants ont vécu. Quelques marcheurs assidus y ont échangé des idées de balades. Plusieurs férus d'histoire ont partagé des anecdotes fantaisistes et souriantes sur notre commune et ses habitants. Des échanges de service, du prêt de matériel, des conseils jardinage ont aussi circulé. Récemment, un coq y a trouvé un nouveau foyer !

Pour vous abonner, rien de plus simple, envoyez un mail à [pascal.levieux7@orange.fr](mailto:pascal.levieux7@orange.fr) et vous pourrez profiter de ce réseau qui crée du lien entre les habitants.

En complément des procès-verbaux et comptes rendus, **le conseil municipal est désormais filmé** et vous pouvez le visionner en ligne via le site de la mairie. Vous pourrez de cette manière suivre les débats des conseillers municipaux, prendre connaissance des décisions qui y sont prises et suivre les affaires courantes de la commune. Le bulletin municipal y sera également archivé et disponible pour lecture en ligne.

**La Fibre est disponible !**

réseau fibre optique de la Manche  
DE NOMBREUSES COMMUNES DÉJÀ ÉLIGIBLES !

Manche Fibre

Testez votre éligibilité sur : [www.manche-fibre.fr](http://www.manche-fibre.fr)

manche numer:que  
TERritoires • Réseaux • Services

Un réseau du groupe altitude Infra

# TRIBUNE DE LA LISTE MAJORITAIRE

## "VIVONS FERMANVILLE"

Le conseil municipal d'une commune de plus de 1000 habitants étant tenu, désormais, d'adopter un règlement intérieur, un groupe de travail a été constitué au cours de la séance du 25 juin 2020, pour élaborer ce document. Trois adjoints et le maire se sont portés volontaires, aucun membre de l'opposition n'a répondu à l'appel à candidature.

Quatre réunions de travail ont permis de finaliser le document. Dans un esprit participatif, le projet de règlement a été transmis par mail à tous les membres du conseil pour avis, plusieurs jours avant la tenue du conseil prévoyant son adoption. Le conseil a voté favorablement.

M. Renouf a introduit un référé devant le Tribunal administratif qui, à ce jour, a suspendu deux articles.

Notre volonté n'est pas de museler l'opposition ; bien au contraire, il nous semble important que chacun puisse s'exprimer, dans un esprit constructif et apaisé pour le bien des Fermanvillais. Certains membres de l'opposition y sont tout à fait disposés et nous nous réjouissons de ces échanges fructueux.

# TRIBUNE DE LA LISTE D'OPPOSITION

## "UN NOUVEL ÉLAN POUR FERMANVILLE"

Le règlement inique du conseil municipal autorisant chaque membre de l'opposition à n'écrire qu'un texte de 366 signes soit 1/16<sup>e</sup> de page dans le bulletin municipal de 20 pages (45 000 signes), ma tribune est condamnée à être réduite à un cri de protestation contre cet abus manifeste visant à museler toute expression libre de l'opposition.

Bonne année 2021

*Marcel RENOUF Conseiller municipal*

Nous sommes présents dans 7 commissions sur 9 en qualité de conseillers municipaux dans les commissions Travaux, Urbanisme, Communication, Environnement, Ressources humaines, Affaires sociales.

Bonne année 2021

*Thérèse Lecoutey et Bernard Raoult*



# VIE ASSOCIATIVE

## FERMANLIVRES

### FERMANLIVRES : UNE BIBLIOTHÈQUE ET UN ATELIER D'ÉCRITURE À VOTRE SERVICE !

L'association Fermanlivres vous accueille au premier étage de la mairie. Elle compte à ce jour 99 adhérents et fonctionne grâce à 13 bénévoles qui se relaient sur trois plages horaires hebdomadaires :

- Le mercredi de 10h à 11h30 et de 15h à 16h30
- Le samedi de 10h à 11h45



Moyennant une cotisation de 5 € par année civile, vous pouvez emprunter quatre livres par mois et participer à toutes nos animations.

Notre bibliothèque dispose d'un grand choix d'ouvrages récents de tous genres destinés aux petits comme aux grands, sans oublier les mal-voyants. Le fonds est renouvelé régulièrement grâce aux adhésions, à une subvention annuelle de la municipalité et à de nombreux dons des particuliers.

Depuis quelques mois, il est possible de consulter virtuellement ce fonds en ligne grâce à l'application « Livres de Proches » (<http://ldpr.fr/fermanlivres>), avant de venir chercher dans nos étagères les livres que vous souhaitez emprunter.

Malgré la situation, la bibliothèque a continué ses activités :

- mise en place temporaire d'un **drive** pour répondre aux besoins de lectures des adhérents
- **portage de livres** à domicile aux personnes ne pouvant pas se déplacer (n'hésitez pas à nous contacter si besoin)
- **prix des lecteurs**, en partenariat avec la bibliothèque d'Equeurdreville : 25 adhérents ont lu une sélection de 5 romans et voté pour l'un d'entre eux. La gagnante Mélanie GUYARD auteure du roman « Les âmes silencieuses » s'est vue remettre son prix le lundi 19 octobre lors d'une soirée conviviale.

En 2021, nous serons heureux de vous retrouver pour la reprise de nos diverses animations :

- **lectures aux enfants** chaque dernier samedi du mois
- un **apéro littéraire** chaque trimestre
- le prix des lecteurs 2021
- le portage de livres à domicile
- participation au projet Val de Saire avec le **Trident** : un spectacle-un bus !
- découverte de **l'exposition** des tableaux de Claude Boulic, artiste fermanvilaise

- **l'atelier d'écriture** tous les 15 jours, le mardi de 14h30 à 16h30, seulement pendant les périodes scolaires, dans les locaux de la mairie de Fermanville. Rejoindre l'atelier, c'est partager des instants précieux, faire marcher son imagination, entretenir sa mémoire des mots dans une ambiance conviviale.

Pour contacter la bibliothèque :

- mail : [fermanlivres@laposte.net](mailto:fermanlivres@laposte.net)
- site internet : <https://fermanlivres.wordpress.com>

Pour contacter l'atelier d'écriture :

- Mme Françoise REVERT - Tél : 02 33 43 77 93  
Mail : [revert.julien@orange.fr](mailto:revert.julien@orange.fr)

L'équipe des bénévoles de Fermanlivres se réjouit de pouvoir à nouveau vous ouvrir ses portes et vous souhaite une année 2021 remplie de merveilleuses et enrichissantes lectures et écritures !

## GÉNÉA50



### GÉNÉA50

Histoire et Généalogie dans la Manche

**Génée50 Histoire et Généalogie** a fermé ses portes avec la pandémie un peu plus tôt que prévu.

Il est temps de rendre les locaux que la Mairie a prêtés dans l'ancien centre de loisirs en espérant trouver de nouveaux locaux en 2021.

Nous tenons à remercier chaleureusement Mme Belliot-Delacour et son équipe pour tout le soutien apporté aux associations et notamment à Génée50.

Nous n'avons cependant pas chômé pendant le confinement, et le premier numéro de notre revue numérique de 76 pages est prêt à lire

Il est exceptionnellement disponible **gratuitement** sur notre tout nouveau site <https://genea50.fr>

Ou directement ici

<https://genea50.fr/?wpdmpro=exemple>

540 personnes l'ont déjà téléchargé ! C'est le travail d'une quinzaine de personnes.

Il sera disponible également prochainement en version papier (10 euros)

Le N°2 devrait arriver courant mars et devrait contenir quelques articles liés à Fermanville.

Notre association se porte bien, elle est plus connue en ligne mais elle commence à se faire connaître localement. Nous diffusons aussi régulièrement des chroniques historiques liées à la commune sur Radio-Fermanville. N'hésitez pas à nous contacter !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous !

*Pascal Levieux, Président Génée50*

Contact : [pascal.levieux@genea50.fr](mailto:pascal.levieux@genea50.fr)

## VENT DEBOUT



**L'association « Vent Debout »** constituée en 2008 organise des rencontres autour d'événements culturels : projections, expositions, spectacles... Les projections ont lieu dans une salle de la mairie et sont suivies de débats.

Il n'y a pas de thème privilégié, les sujets vont de la grande guerre à l'art de la marionnette ou la découverte de « la ville Louvre ».

La programmation prévue pour 2020 n'a pu être réalisée, elle proposait aux jardiniers amateurs un Week-end « graines » avec 2 événements complémentaires :

### **Un film : « les semences du futur »**

(Lorsque les semences se fabriquent en laboratoire et sont clonées par millier, ce n'est pas de la science fiction, mais presque.)

et

### **Une exposition-débat**

(Comment donc s'y retrouver et quelles graines choisir ?)

Nous espérons que le printemps 2021 nous permettra de continuer et de nous retrouver.

Vous êtes cordialement invités à venir nous découvrir et à participer à nos rencontres. Elles sont annoncées par mail, par affiches et par la presse, (que nous remercions).

Pour nous contacter et être informé :

C. Marrey : [lilithproduction@wanadoo.fr](mailto:lilithproduction@wanadoo.fr)

Tél. : 06 72 73 22 98

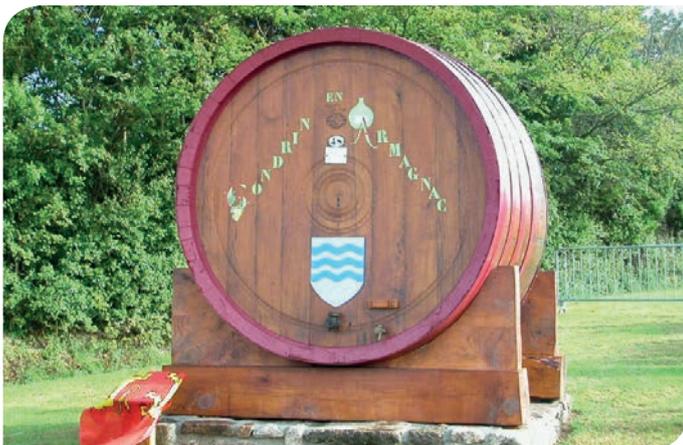
## COMITÉ DE JUMELAGE DE GONDRIN

Contrairement à 2019, l'année 2020, en raison de la pandémie liée à la covid 19, a plombé les activités de beaucoup d'associations et nous n'y avons pas échappé : annulation de nos trois repas et, confinement oblige, du toilettage du foudre que nous avions prévu en avril, puis reporté en octobre, foudre qui nous soucie beaucoup car il se détériore au fil des jours.

La page blanche de l'année reste désespérément vide et cela nous chagrine intensément, nous n'avons pu réunir le conseil d'administration afin de ne pas risquer de mettre en danger la santé des membres du comité.

Cependant, l'équipe est prête à reprendre le fil de ses activités avec le dynamisme et la bonne humeur qui la caractérisent, nos repas traditionnels et, peut-être, la réception des gondrinois en mai ou juin.

En attendant des jours meilleurs, le comité souhaite aux fermanvillaises et fermanvillais une fin d'année paisible et du bonheur pour 2021.



## PATOISANTS

Pour l'année 2020 notre association a subi comme les autres les contraintes dues à ce virus qui a causé tant de peine à de nombreuses familles.

Nous espérons qu'il va être enfin vaincu et que nous pourrons reprendre nos activités (chants et lecture en langue Normande, appelés aussi patois...) et que nous pourrons apporter un peu de réconfort à nos anciens qui sont dans des établissements spécialisés et à nous produire aussi lors de spectacles essentiellement caritatifs.

Quand ces moments difficiles seront passés, nous reprendrons nos réunions 2 jeudis après midi par mois à la Mairie de Fermanville, salle Marion.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir.

**Nous vous souhaito une parfaite santo et une bonne et heïeuse onâe pour 2021**

# VIE ASSOCIATIVE

## DÉTENTE GYM VOLONTAIRE



L'association « Détente Gym Volontaire » de Fermanville offre la pratique d'activités physiques variées dans une ambiance musicale et conviviale à base d'un matériel qui rythme et dynamise les exercices : Maintien en forme, renforcement musculaire, travail sur l'équilibre et la motricité, jeux de coopération. Les cours, animés par deux intervenants professionnels Sophie POIGNANT et Erwan GOUIN, s'adressent aux actifs, aux jeunes retraités ainsi qu'aux séniors. Nous tenons à cette « mixité » qui est sans conteste le garant d'échanges conviviaux.

Toujours dans un souci d'échange, nous organisons d'autres moments de rencontre : Trois randonnées annuelles ouvertes à tous, un loto en novembre, un repas convivial de fin d'année réservé aux adhérent(e)s et à leurs conjoint(e)s.

### La Gym Volontaire à l'heure du Covid 19

Au sortir du confinement après 2 mois d'arrêt le bureau a fait preuve d'imagination pour que de nouveaux les cours puissent reprendre dans le respect des normes sanitaires.

Avec l'accord des intervenants les cours ont repris dans une autre configuration :

- Reprise des cours de gym jusqu'à fin juin mais en extérieur sur la pelouse du plateau sportif.
- Constitution de groupes de 10 personnes maximum y compris les animateurs
- Respect des 4 m<sup>2</sup> pour chacune
- Chacune apporte son propre tapis
- Tenue d'un « cahier de présence » par une personne du bureau à chaque cours
- Les 4 heures de cours hebdomadaires sont maintenues, mais pour faciliter la rotation des participantes, il a été demandé de s'inscrire sur une seule heure de cours.

### A la rentrée de septembre :

Reprise des cours en intérieur : 4m<sup>2</sup> par personne sans vestiaire, avec un masque en circulation aller-retour sur notre périmètre alloué. Sens de circulation et ventilation des locaux, gel Hydro alcoolique et cahier de présence.

Notre planning d'activités s'est retrouvé bouleversé : une seule sortie randonnée en octobre, le loto annulé.

Après ces trop longues semaines d'isolement et d'immobilité, nous serions ravies de vous retrouver en 2021 et marquer ainsi le retour à la convivialité et à l'activité physique dont nous avons toutes besoin...

Bonne année à toutes et tous ,

*Le bureau de la gym volontaire de Fermanville  
Pour tout contact : gymvolontaire50@gmail.com*

## FERMANVILLE PÉTANQUE



Les défenseurs de notre activité, dont je suis, mettent en avant les qualités physiques, techniques et tactiques requises pour devenir un bon joueur de pétanque. Il est vrai que la pétanque requière de nombreuses qualités dans des domaines forts variés.

Il en est ainsi de l'adresse, la concentration, la souplesse, l'endurance, la gestion du stress, la confiance en soi et une bonne attitude sur les jeux.

Pour pratiquer la pétanque au sein du club et participer aux concours départementaux ou nationaux, vous devez être licencié F.F.P.J.P. (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal) à la prise de la licence vous serez couvert par une assurance souscrite chez M.M.A par la Fédération Française.

Pour se licencier au sein du club, il suffit de remplir un formulaire de demande de licence, remplir un questionnaire de santé, joindre un certificat médical, une photo d'identité et le montant de la cotisation.

Pour l'année 2021 : 40 € pour les seniors, 15 € pour les juniors (né en 2004 ou 2005) et gratuit pour les minimes, cadets et benjamins.

Pour plus de renseignements :  
Philippe LEMAITRE 06 33 43 78 51



## PORT PIGNOT

### BONNE ANNÉE 2021

Cette année 2020 restera marquée dans les mémoires. Elle a violemment remis en cause nos modes de vie, nos certitudes. Le confinement a eu comme conséquence une rupture brutale des relations sociales.



Notre Assemblée Générale de fin d'année ne peut avoir lieu et le moment convivial des vœux autour d'un verre semble bien compromis. Mais relativisons ! Ces désagréments sont peu de choses au regard de situations dramatiques : malades au cœur de la tempête, soignants dans la tempête, commerces en perte de vue... Restons vigilants quant aux gestes barrières, l'avis de gros temps n'est pas encore levé !

En ce qui concerne la pêche plaisance, les poissons et crustacés ont bénéficié d'un repos biologique. La reprise des sorties en mer correspond avec la fermeture de la pêche au bar. Il va falloir patienter quelques mois pour de nouveau le pêcher.

Le Conseil Portuaire n'ayant pas encore eu lieu (en visio-conférence) à l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si un abonnement concernant les cales de nos petits ports sera effectif en 2021.

Début juillet, notre fidèle trésorier, Jean-Claude MOUCHEL a passé la main à Max BONNET. Nous tenons à le remercier très sincèrement pour son application dans sa tâche ainsi que pour son empathie.

En ce qui concerne le site de la carrière, les choses avancent toujours ; lentement à notre goût, mais c'est le rythme administratif, aggravé par les restrictions sanitaires ! La feuille de route est maintenant bien définie et nous espérons que vous pourrez un jour prochain, comparer la vue actuelle du site avec la future vue aérienne du site remis en état.

**Le bureau vous souhaite une meilleure année 2021 ! Gardons l'espoir !**

## PORT LÉVI

L'année 2020 a été perturbée et marquée par un nombre de sorties limitées : mises à l'eau tardives, retours au sec précoces, ce après de délicates négociations. La météo quant à elle ne s'est pas montrée très clémente, coups de vent d'ouest fréquents : résultat, les paniers n'ont pas connu leur volume habituel, homards, crabes ont dû gagner en poids et en cm et devraient faire de belles prises pour l'année à venir

Aujourd'hui beaucoup de bateaux ont pris leurs quartiers d'hiver mais quelques enragés rattrapent le temps perdu et profitent des fenêtres accordées par le ciel.

De nouveaux adhérents se sont manifestés pour l'obtention d'un mouillage en 2021, le port va donc se remplir et connaître une vie plus intense si toutefois la covid le permet.

Dans l'attente d'une année meilleure les adhérents du port Lévi adressent à la municipalité et aux fermanvillais tous leurs vœux pour l'année à venir.



## LES PÊCHEURS PLAISANCIERS DE LA SALINE DE FRÉVAL



Notre saison de pêche n'a pas trop été impactée par la crise sanitaire car nos mouillages ne servent que pendant les mois d'été.

Nous avons bien profité du plan d'eau même si les pêches ne sont pas miraculeuses. Les visites des phoques et dauphins nous ont ravies.

Notre association qui compte 13 adhérents vous souhaite le meilleur pour 2021.

Le président, Max Caillot 06 63 06 84 91  
saline2freval@laposte.net

# VIE ASSOCIATIVE

## FERMANVILLE ENVIRONNEMENT

C'est une association à but non lucratif créée en 2008. Sa finalité est de sauvegarder et de transmettre le patrimoine de Fermanville et des communes avoisinantes.

Le bouleversement climatique, dont les effets sont visibles sur toute la planète, aura pour répercussions le recul du trait de côte et la détérioration des cordons dunaires.

Ces dernières années, en raison de la forte fréquence des tempêtes et de leur impact, le Conservatoire du Littoral a pris la décision, sans l'annoncer clairement au public, **de laisser faire la nature, de ne plus intervenir sur les brèches et préconisé un minimum d'entretien des nôs, l'objectif étant la reconnexion mer-marais** avec les conséquences que l'on observe déjà à Cosqueville, Vrasville, Réthoville :

- coulée massive de sable dans la zone arrière-dunaire qui finit par obstruer l'entrée des nôs, empêchant ainsi l'écoulement à la mer des cours d'eau et la vidange des marais,
- montée du niveau de l'eau dans les marais, disparition progressive des pâturages, bouleversement de l'écosystème et transformation des paysages,
- incursions marines lesquelles à Fermanville, avec les effets conjugués de fortes pluies provoqueront l'inondation de l'entrée de la Vallée des Moulins (départementale, propriétés privées, cimetière), comme, entre autre, le 31 octobre 1960.



Le nô de Fréval, un des derniers de notre littoral, est un « monument historique », vernaculaire certes, mais le seul avec les « dys »\*, spécificité fermanvillaise, encore en état de témoigner de l'histoire agricole des marais du Val de Saire.

Pour cette raison et afin de maintenir l'équilibre hydraulique de tout le secteur, **il faut le préserver.**

Nous n'empêcherons pas l'élévation du niveau de la mer, mais faisons, à titre exceptionnel, une action pour sauvegarder ce témoin comme cela a été réalisé avec efficacité jusque dans les années 2000. **Entretien le nô, cela signifie : intervenir sur les brèches, fixer la dune, mettre en place des mesures de protection.**

Fermanvillais attachés au patrimoine de notre commune, mobilisez-vous, venez nombreux aux réunions du Conservatoire du Littoral et de la municipalité pour vous informer, débattre et participer aux décisions ! L'enjeu en cause le mérite.

\* canaux d'irrigation du début du XX<sup>e</sup>

*Le président Christian Renouf*

## FERMANVILLE-ANIMATION

Fermanville-Animation a vu le jour dans le cadre du premier confinement du mois de mars dernier. Sa création s'appuie dans un premier temps sur le constat suivant : d'une part, les difficultés rencontrées par les producteurs et commerçants locaux à écouler leurs productions et à assurer un minimum de trésorerie et d'autre part, le besoin et l'envie pour certains habitants de s'approvisionner localement.

Depuis, chaque dimanche matin et grâce aux bénévoles, ce petit Marché de producteurs est assuré sur deux hameaux : Le Val Bourgin et le Tôt de Haut. Cette configuration permet une circulation plus douce qui peut emprunter des chemins. L'idée étant d'encourager les visiteurs à se déplacer à pied ou à vélo.

Parallèlement, de petites animations ont été proposées : mini-concerts, balades à poneys, animation autour des jeux Normands sur la plage de la Mondrée.

Ce Marché de producteurs est entrain de s'inscrire dans le temps. La réussite de ce rendez-vous

dominical repose aussi sur la compréhension dont font preuve les riverains et nous les en remercions sincèrement, tout comme la municipalité qui nous apporte son soutien et les employés municipaux qui ponctuellement nous aident sur le terrain.

Cette année s'est terminée autour d'un petit Marché de Noël, avec l'envie de proposer, à notre échelle et dans le contexte sanitaire que nous traversons, un petit air de fête et de bonne humeur.

Contact : la page Facebook, Fermanville-actus, relaye également les activités de Fermanville-Animation.

*Pour Fermanville-Animation,  
Nathalie Geismar-Bonnemains*



## ATELIER DE LA VALLÉE



Cette année n'est pas comme toutes les autres, le virus nous a enlevé plusieurs mois de convivialité.

Nous serons toujours présentes à la salle Marion de Fermanville le lundi de 14 h à 17 h.

Si vous voulez vous occuper vos mains et vous vider la tête venez nous rejoindre.

Contact :

La présidente, Tabourel Anne-Marie 0233543987  
La secrétaire, Bourdon Chantal 02 33 95 17 92

## CHAPIKTOU L'ASSOCIATION

Chapiktou l'association est une association Fermanvillaise, elle est composée d'une présidente Laura Cardon, d'un trésorier Frédéric Labat et d'une couturière bénévole. Elle a répondu présent à l'appel de la mairie et a fabriqué 600 masques au début de la pandémie covid quand il manquait des masques.

Dans notre atelier, nous cousons à la demande des accessoires pour les animaux : paniers, manteaux, laisses et colliers. Nous sommes aussi dans une démarche de 0 déchet : livre d'éveil pour enfant, sac à pain, sopalin lavable, couches enfant lavables, éponge, SHL etc.... Nous cousons aussi à la demande.

Tous nos bénéfices sont reversés aux associations animales de terrain (orion50, LOY, et association humanitaire locale. En 2020 nous avons reversé plus de 800 euros.

Page facebook : chapiktou l'association

Mail : chapiktou@gmail.com – Tél : 06.31.74.89.94

Adresse : 48 le bruley - 50840 Fermanville



## ATELIER DU VAL DE SAIRE

Les activités des Ateliers du Val De Saire ont repris comme à l'habitude en septembre 2019 avec les cours de théâtre, danse, conversation anglaise, Do in et tricot mais se sont vues hélas coupées dans leur élan dès le mois de mars pour cause de confinement.

L'atelier tricot adultes a repris dès la fin de cette période dans la cour de la mairie en vue de préparer la Journée Mondiale du Tricot

Celle-ci ayant été annulée à son tour, nous avons dû nous contenter d'accrocher des cœurs autour des troncs d'arbres de la cour.

Les réunions tricot-plage se sont faites sans initiations, grâce au beau temps elles ont pu se prolonger jusqu'en septembre.

A cette rentrée d'octobre, Gary Cowan notre principal animateur, malade, n'a pu reprendre ses cours. Seuls les ateliers tricot ont tenté de continuer de fonctionner. Malheureusement, Gary viens de décéder des suites de sa maladie le 3 décembre dernier, laissant un grand vide pour tous ses élèves et amis qui l'appréciaient beaucoup.

Un hommage lui sera rendu ultérieurement dans le courant de l'été et pour l'ouverture du festival Musikensaire.

## ADMR SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES

Nous sommes une association locale qui compte 15 adhérents, le siège social de l'association se situe :

5 la Heugue, Mairie de Fermanville

L'association ADMR d'aide aux familles intervient auprès de familles avec enfants à charge pour les aider à faire face à des difficultés passagères, maladie, grossesse pathologique ou pour résoudre des difficultés sociales, aide éducative, aide aux devoirs...

Des salariés interviennent dans les familles le plus souvent à la demande de l'aide sociale à l'enfance. Notre association est aidée et accompagnée par la fédération ADMR de Saint-Lô.

Notre projet est d'organiser des manifestations pour récolter des fonds, vide-grenier, bourse aux jouets, balade...

Avec cet argent nous pourrions emmener les enfants des familles aidées à la piscine, au parc animalier, au cinéma, à la ludothèque...

*La présidente, Marie-France Baude*

Tout d'abord, ayons une pensée pour deux de nos camarades adhérents décédés cette année 2020, année exceptionnelle en raison de la crise sanitaire. Les mesures gouvernementales ont impacté le fonctionnement de nos associations.

Notre assemblée générale du 18 janvier s'est tenue (avant le confinement) dans la salle des fêtes de notre commune, suivie de la galette des rois. Notre conseil d'administration fut réélu à l'unanimité. Au cours de cette A.G. la médaille d'argent du mérite de porte-drapeau de l'UNC a été remise à Mme Nadine MOUCHEL.



Ensuite, confinement oblige, nous retiendrons les deux cérémonies patriotiques du 8 mai et du 11 novembre au monument aux morts de notre commune en comité restreint et en respectant les gestes barrière. L'UNC fut présente à travers son devoir de mémoire

envers nos morts pour la France (discours patriotiques et dépôt de gerbes).

Avec cette date du 11 novembre, n'oublions pas nos soldats des opérations extérieures qui ont subi un lourd tribut en cette année 2020 et tous ceux qui sont morts pour défendre les valeurs de la France.

Toutes nos autres manifestations associatives ont dû être annulées.

Pour rappel, n'oublions pas que le 5 décembre nous rendons hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats de la Tunisie et du Maroc. Cet hommage est différent de la commémoration du 19 mars 1962. En effet il inclut tous les français morts pour la France dans ces trois pays d'Afrique, dans la période comprise entre 1952 et 1964.

Il est à noter que suite au souhait de M. Marcel BLONDEL d'arrêter ses fonctions de trésorier (mais pas celles du C.A.), M. André TRAVERS a été élu par les membres du conseil d'administration à l'unanimité pour lui succéder.

Que prévoir pour 2021 ? L'avenir nous le dira. Une modification des statuts est à l'ordre du jour pour 2021. Ce sera à notre assemblée générale d'approuver les modifications que nous sommes tenus de prendre en compte au niveau local par rapport à ceux du national puis du départemental.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous malgré les contraintes de mobilité et prenez soin de vous en espérant des jours meilleurs.

*Le conseil d'administration  
et son président*

Tél. : Président : 02 33 54 34 62  
Trésorier : 02 33 54 64 89  
Secrétaire : 02 33 54 64 89



### DANS LE CANTON. Commémorations du 11 Novembre

## Les communes se sont organisées malgré le protocole



→ À Saint-Pierre-Église.



→ À Fermanville.



→ À Tocqueville.

# COORDONNÉES DES SERVICES AU PUBLIC

## 1. Services municipaux

### MAIRIE

5, la Heugue - 50840 FERMANVILLE  
Tél standard : 02.33.88.56.66  
(permanence le week-end à ce numéro)  
E-mail : mairie.fermanville@wanadoo.fr  
Site internet : <http://www.mairiefermanville.fr>

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mairie, 5, La Heugue - 50840 FERMANVILLE  
Tél. : 02.33.44.24.91

### Horaires d'ouverture :

Mairie et Agence Postale Communale  
Lundi, mardi, mercredi, samedi : 9h-12h  
Jeudi : 14h-18h - Vendredi : 10h-12h30 / 13h30-16h

### GROUPE SCOLAIRE Eugène MAHAUT

Primaire 02.33.88.56.62 - Maternelle 02.33.88.56.61

## 2. Services communautaires

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE COTENTIN PÔLE DE PROXIMITÉ DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

9, rue de la Boularderie - 50330 ST-PIERRE-ÉGLISE  
Tél. : 02.33.23.19.55 - Fax : 02.33.23.19.56

### SERVICE JEUNESSE

Coordinatrice service jeunesse : Patricia HEBERT

### ESPACE SOCIAL CULTUREL

40 c, rue des Follières - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE  
Tél. : 02.33.20.11.80 / 02.33.23.19.55

### CENTRES DE LOISIRS

3-8 ans Directrice : Margaret BONISSENT  
9-16 ans : Directeur : Jérôme HERVE

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Animatrice : Angélique LE REVERT

**DECHETTERIE** : Ouverte lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h30  
Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

### CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) POUR LES PERSONNES

**ÂGÉES** : Tél : 02.33.43.46.32 / 06.71.97.39.43

## 3. Autres services

**TRESORERIE** : 49, rue Rabey - 50630 QUETTEHOU

Tel : 02.33.54.11.36

Email : t050046@gdfip.finances.gouv.fr

**PRESBYTÈRE** : 29, rue Gal Leclerc

50330 ST-PIERRE-ÉGLISE - Tél 02.33.54.32.29

**POMPIERS** : 18

**GENDARMERIE NATIONALE** : 17

**SAMU** : 15

### SAUVETAGE EN MER :

Cross Jobourg avec portable : 196

Station SNSM : 06.83.36.79.84

Email : president.fermanville@snsm.org

### CABINET MÉDICAL :

16, les Aubiers - Tél. : 02.33.44.12.13

### OSTÉOPATHE D.O. ENERGÉTIEN :

16, les Aubiers - Tél. : 06.19.77.61.29

**TAXI** : 02.33.22.11.26

### Directeur de publication :

Nicole BELLLOT DELACOUR

### Comité de rédaction :

Françoise Bertrand, Patricia Garcia, Hervé Gargatte,  
Daniel Houyvet, Nicolas Lemarchand

**Crédits photos** : Mairie de Fermanville

**Impression** : Imprimeries Le Révérend - Valognes



Diffusion gratuite - Reproduction et vente interdites

Bonne année à tous et  
portez-vous bien !

